



CIRCUIT PÉDESTRE CIRCUIT 4

Camarade

Sur le circuit ou à proximité

- Le dolmen de Couminge
- La ferme des Moulis

Aux alentours

- La Grotte du Mas d'Azil
- Le musée de la préhistoire
- Xplorïa, la forêt à explorer le temps
- Les remparts et le village du Carla-Bayle avec sa maison Pierre Bayle
- Sequoïa Vertigo
- L'observatoire astronomique
- L'Affabuloscope



Infos pratiques

- **Accès routier** : Direction « Camarade », « Ferme des Moulis » par la D15 depuis le hameau de Rieubach situé sur la D119.

Contacts utiles

Office de tourisme des Vallées de l'Arize et de la Lèze

11 place du champ de mars
09 290 Le Mas d'Azil

Tél : 05.61.69.99.90

www.tourisme-arize-leze.com

informations@tourisme-arize-leze.com

112 Numéro d'appel d'urgence : 112

Quelques règles et recommandations

- **La météo** : avant toute sortie, il est conseillé de s'informer sur les prévisions météorologiques.
- **L'équipement** : prévoir des chaussures de marche convenables, un sac à dos, une gourde pleine (on ne rencontre pas toujours de point d'eau potable sur les sentiers), un casse-croûte, des vêtements de pluie, un vêtement chaud, lunettes, chapeau, une petite pharmacie de secours...

En complément de ce guide une carte IGN à l'échelle 1:25000ème ou 1:50000ème de la région est conseillée.

Le respect de la vie rurale :

- Penser à refermer avec soin chaque barrière rencontrée sur le chemin
- Tenir les chiens en laisse, ils pourraient affoler les troupeaux
- Eviter de quitter les sentiers balisés
- Eviter de marcher dans les prés de fauche et les cultures
- Ramener les déchets de pique nique dans votre sac afin que les chemins restent propres et agréables à tous les promeneurs
- Ne pas allumer de feu quelque soit la saison
- Pas de cueillette ; certaines fleurs sont rares et tellement plus belles dans la nature.

La chasse : C'est une activité très pratiquée dans notre belle région qui concerne essentiellement la saison automnale. Il est conseillé en période d'ouverture de revêtir des tenues voyantes, de ne pas s'écarter des sentiers balisés et de se manifester de façon sonore au moindre doute.



Réseau Eco-veille Ariègeois : pour toute anomalie rencontrée sur ce sentier faites part de vos observations en remplissant la fiche disponible à l'Office de Tourisme ou téléchargeable sur cdrp09.com



CIRCUIT PÉDESTRE

Circuit 4

Camarade



Niveau : Très facile



Départ / arrivée :
Parking de la
ferme des Moulis à
Camarade.



1 h 30



4,5 km



290 m



Balilage

Carte IGN 2046E



Atouts

Promenade botanique,
flore des terrains acides
et calcaires,
points de vue et
dolmens..



Randonnez
citoyen



CIRCUIT PÉDESTRE CIRCUIT 4
Camarade

Patrimoine

Le dolmen de Couminge, est une sépulture qui date du néolithique, de 1800 à 700 avant Jésus Christ, et dont la dalle pèse plusieurs tonnes. Faites de pierres bien plus petites, les cabanes paysannes et les murets qui soutenaient les terrasses cultivées, continuent de souligner le paysage. Elles sont en pierre sèche, assemblées sans mortier, et leur conservation est aujourd'hui une priorité.



Itinéraire

Attention : En raison de la présence d'ânes sur la fin de l'itinéraire, les chevaux et les chiens ne sont pas souhaités.

- 1 Traverser la ferme des Moulis (élevage de chèvres mohair), suivre les balises en direction de l'est jusqu'à Couminge (remarquable dolmen).
- 2 A Couminge, prendre le sentier balisé en direction du sud. Suivre la route goudronnée vers l'ouest une centaine de mètres, puis prendre le sentier balisé à gauche en direction du sud.
- 3 A la route D915, prendre à droite et la remonter quelques mètres avant de s'engager dans le sentier qui descend sur la gauche. A Lavielle, possibilité de monter à la plate-forme du château (point de vue). Contourner le cimetière et suivre le sentier en direction de l'ouest.
- 4 A la ferme du Mouret, suivre la route sur la droite puis la traverser pour prendre le chemin qui monte à gauche en lisière de bois. Rester sur ce sentier jusqu'au parking des Moulis.



	Parcours pédestre
	Point de départ
	Point d'arrivée
	Itinéraire
	Dolmen
Echelle 1/25000 ème	

